

Compte-rendu du Conseil du CREN du 23 novembre 2023, 10h-12h

En présentiel en salle du CREN et en visio depuis Zoom

Membres présents (15) : Christophe MICHAUT, Céline JACOB, Edwige CHIROUTER, Gilles GUIHARD, Omar ZANNA, Fabien BACRO, Cendrine MERCIER, Fabrice PIROLI, Chloé PANNIER, Christine VIDAL-GOMEL, Edwige CHIROUTER, Isabelle AUDRAS, Isabelle NOCUS, Olivier VILLERET, Sébastien URBANSKI

Membres excusés (5) : Aude BRETEGNIER (procuration Omar ZANNA), Ines ALBANDEA (procuration Christine VIDAL-GOMEL), Valérie RENAULT (procuration Isabelle AUDRAS), Johanne PALOMBA, Tanguy PHILIPPE (procuration Sébastien URBANSKI)

Invitée (1) : Johanna ROUSSEAU (IGE CREN à mi-temps)

Ordre du jour :

10h-11h

1. Compte-rendu du CUR du 14 septembre 2023 (vote)
2. Actualités du CREN
 - a. Notes du CREN : remplacement de Xavière Lanéelle
 - b. Séminaire général Pornic
3. Préparation du budget 2024
4. Questions diverses

11h-12h

Conseil restreint Cren Nantes Université

5. Contrats doctoraux 2024 de Nantes Université
6. Présentation de l'axe SHS de Nantes Université (S. Urbanski)

1. Compte-rendu du CUR du 14 septembre 2023 (vote)

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

2. Actualités du CREN

2.a. Notes du CREN

Christophe Michaut rappelle que les notes du CREN ont été créées en 2011, avec au départ 2-3 notes par an. L'objectif : faire connaître au grand public les travaux du CREN, faire de la vulgarisation scientifique. Le format au départ était de 4-5 pages, puis certaines notes ont atteint 8-10 pages, et se sont rapprochées d'articles scientifiques. Au départ plutôt réservées aux enseignants chercheurs titulaires du laboratoire, petit à petit elles se sont élargies aux doctorants, aux jeunes docteurs, et membres associés. Cependant, à un moment il n'y a plus eu de propositions (période covid). Relance-t-on une demande de production de notes ?

Gilles Guihard demande si ces notes étaient lues. Y a-t-il des statistiques sur les téléchargements ? (Johanna Rousseau se renseigne, ne reçoit pas de rapports sur le site web actuellement).

Les journalistes sont friands de ce format (4-6 pages), ce qui a dû contribuer à faire connaître une partie de nos travaux.

Edwige Chirouter trouve que c'est un outil de diffusion et de vulgarisation des travaux du CREN très intéressant. Il faudrait cependant reprendre un calibrage précis : 4 pages, pour de la diffusion grand public. Faire un appel en début d'année en déterminant un nombre de notes pour l'année.

Christine Vidal-Gomel indique qu'elle lisait les 4 pages, c'est une façon de découvrir les travaux des collègues. C'est aussi un moyen de commencer à découvrir un sujet puisque c'est accompagné d'une bibliographie : donc utile pour les étudiants aussi. Plusieurs laboratoires le font : 4 pages du CEREQ, 4 pages du CEE. C'est un outil précieux. Comment faire pour que ce soit régulier ? Xavière Lanéelle a pendant longtemps fait des appels qui sont restés sans réponses. Il est aussi possible de faire un 4 pages sur un article qui a été publié.

Omar Zanna confirme que les notes sont intéressantes en termes de visibilité, notamment pour les doctorants. Il faudrait faire un appel en début d'année comme pour les séminaires inter thèmes. C'est un autre format, un bel exercice d'écriture, être précis et vulgariser.

Christophe Michaut précise qu'il faut que quelqu'un prenne en charge ce dossier, qui prend quand même du temps : relire toutes les notes, les mettre en forme, corrections, échanges avec le rédacteur, quelques notes pour lesquelles il y a eu des discussions scientifiques... Il y avait un canevas pour ces notes.

Edwige Chirouter propose de faire un comité de rédaction, et pour les doctorants ce serait le directeur / la directrice de thèse qui relirait la note (en encourageant ses doctorants à écrire une note). Il faudrait se fixer un nombre par an : 5 par an ?

Sébastien Urbanski, Omar Zanna, Christophe Michaut proposent 5 notes par an, une par thème. Passer par les thèmes pourrait peut-être permettre d'avoir plus de notes rédigées.

Fabrice Pirolli est volontaire pour faire partie du comité de rédaction, Johanna Rousseau aussi.

Cendrine Mercier propose qu'il y ait un appel à contributions dès le début d'année comme pour les conférences CREN CARDIE et une soumission au CUR pour voir si tous les thèmes sont représentés.

Olivier Villeret rappelle qu'à un moment l'idée était de demander aux chercheurs et chercheuses intervenant dans les conférences CREN CARDIE de rédiger ensuite une note du CREN mais cela n'a pas été couronné de succès.

Christine Vidal-Gomel trouve que les notes ne sont pas forcément à associer aux conférences CREN Cardie : ce sont des conférences sur l'école, ce qui peut être limitant, tout le monde ne travaillant pas sur des thématiques en lien avec l'école.

Il est décidé une **note par thème pour l'année civile 2024** : avec un échéancier pour la diffusion

2.b. Séminaire général du CREN à Pornic les 27 et 28 juin 2024

Johanna Rousseau indique qu'ont pour l'instant été invités les titulaires, les doctorants et les émérites : il y a actuellement 52 inscrits pour la journée du 27, 47 personnes pour la nuit, il reste donc encore quelques places (55 réservées). *A la date du 7/12/2023, il ne reste plus de place, quelques « retardataires » s'étant manifesté depuis.*

Conférencier.e : Christine Vidal-Gomel et Pascal Simonnet ont contacté Yves Clot et ont obtenu une réponse positive de sa part. Il faudra le recontacter avec des éléments plus précis sur ce qui est attendu autour du thème « émancipation ». Il y a besoin de discutants : Alain-Patrick Olivier ? Edwige Chirouter ? Michel Fabre ? Edwige Chirouter est ok.

3. Préparation du budget 2024

3.a Nantes

Christophe Michaut présente des éléments de bilan préparés par Johanne Palomba par rapport au budget 2023. Le CUR avait en janvier 2023 un budget annuel de 74 000 euros + 26 000 euros de reliquat de 2022. 80 000€ ont été dépensés à la date de ce CUR.

Les enveloppes individuelles doctorants et enseignants chercheurs ont été assez sollicitées : les 2/3 ont été dépensés sachant qu'il reste la fin du mois + décembre.

Points problématiques :

-la traduction d'articles : ligne qui n'a pas été sollicitée. 1000€ par thème étaient prévus suite à l'incitation de l'HCERES de publier en langues étrangères. Cela fait peut-être doublon avec d'autres structures qui financent des traductions : l'UFR et le pôle participent. La conserve-t-on pour l'année prochaine ? Isabelle Noccus signale qu'elle a fait des demandes de traduction, mais qu'elles ne sont pas passées sur l'enveloppe traductions.

-les dépenses par thèmes : pour certains peu de sollicitations (même si pour le thème 5 des dépenses sont à venir)

-les soutenances de thèses : budget de 9 000€. Il y a eu plus de soutenances que prévu, 7 en fin d'année. Message d'alerte : 1 000€ maximum par soutenance, si ce budget est dépassé, le directeur/la directrice de thèse doit envisager d'utiliser d'autres enveloppes.

Rappel : bien respecter les délais indiqués sur l'intranet du CREN, limiter au maximum les demandes de dernière minute.

Christine Vidal-Gomel aimerait un point qui préciserait si les différents budgets sont annuels ou pluriannuels : enveloppes personnelles, de thèmes...

Christophe Michaut indique que c'est une décision à prendre lors du prochain CUR en janvier. Il devrait a priori y avoir à nouveau un budget d'environ 100 000€ l'année prochaine, Johanne Palomba a déjà reprogrammé une partie du budget en lien avec le service financier.

Edwige Chirouter signale que l'IA fait de bonnes traductions : baisser budget traduction ? (1h de relecture par un traducteur plutôt que 10h traduction)

Cendrine Mercier indique que l'INSPE avait un budget de traduction mais que ce ne sera bientôt plus le cas : les collègues de l'INSPE reviendront donc vers le CREN.

Le Mans

Omar Zanna indique que cette année c'était la première fois que le budget du CREN le Mans était pluriannuel : 27 000€ x 5.

80 % du budget peut être consommé dans un 1^{er} temps et les 20 % à partir de septembre. Si les 20 % ne sont pas demandés, ils peuvent être transférés l'année suivante. Par contre si les 80 % ne sont pas consommés, le budget restant repart dans le pot commun. Cette année les lignes ont été respectées, avec quelques transferts si nécessaires. Concernant les traductions, une ligne était prévue l'année dernière pour 1 traduction : cela a été augmenté à 2 cette année, 600€ par traduction. 5000€ vont être reportés pour l'année prochaine.

Christophe Michaut précise qu'il serait bien d'avoir le budget du CREN le Mans 2024 un peu avant le prochain CUR, afin que tout le monde puisse en prendre connaissance.

4. Questions diverses

Chloé Pannier rappelle que la prochaine journée des doctorants a lieu le 1^{er} décembre 2023. Sur une vingtaine d'inscrits, il y a une moitié de titulaires/ une moitié de doctorants. Les organisatrices sont contentes de voir que les titulaires sont volontaires pour y participer, mais malgré de multiples relances, il y a peu d'inscriptions au niveau des doctorants et peu de nouveaux participants. Les inscrits sont déjà bien intégrés dans le laboratoire et ne sont pas forcément ceux qui ont le plus besoin de ce type de journée. Pour les prochaines éditions, il y aura besoin de motiver les doctorant.e.s à y participer.

Christophe Michaut indique qu'il y a sans doute une question de disponibilité pour ceux qui ont une activité salariée. Rendre cette journée obligatoire ? La supprimer ?

Omar Zanna est contre le fait de supprimer ces journées, ce qui risquerait de pénaliser ceux qui viennent. Il faut plutôt mobiliser les doctorants.

Christine Vidal-Gomel : à quel rythme organiser cette journée des doctorants ? Qui sont ceux qui sont mobilisables ? Certains sont salariés, d'autres ne sont pas sur site, voire à l'étranger...

Céline Jacob rappelle qu'au départ il était prévu d'organiser 2 journées des doctorants par an. Celle de l'année dernière avait été annulée en raison de la surcharge au niveau de la gestion du CREN. L'idée est d'en avoir une ou deux par an. L'organisation est très chronophage. Effectivement certains doctorants sont à l'étranger et ne sont pas mobilisables. Par contre il y a aussi des doctorants présents sur Nantes, Angers, le Mans, mais il n'est pas possible d'organiser une journée sur un autre site sans y être. Peut-être faudrait-il organiser plutôt des demi-journées ?

Omar Zanna propose que soient organisés un séminaire des doctorants en présentiel et un autre en distanciel, ce qui permettrait à ceux qui sont loin de participer, et peut-être plutôt sur une demi-journée.

Christophe Michaut souligne le fait que les organisatrices, Chloé Pannier et Céline Jacob, regrettent une organisation qui prend du temps, pour peu de participation. Il faudrait que cela tourne, et peut-être limiter à un séminaire par an : une journée de rentrée des doctorants, un peu conviviale ?

Edwige Chirouter rappelle qu'elle a beaucoup de doctorants à distance voire à l'étranger et des enseignants. Pour elle il serait donc mieux de garder une journée en présentiel : première semaine des vacances de Toussaint ? (pour que les enseignants n'aient pas à demander une autorisation d'absence) + une demi-journée en distanciel

Omar Zanna indique que les doctorants du Mans pourraient organiser cette journée une fois sur deux. Cela sera confirmé au prochain CUR en espérant trouver des volontaires pour l'organisation de la journée de l'année prochaine.

Céline Jacob résume par le fait qu'il faudrait prévenir très à l'avance de cette journée, banaliser une journée + organiser une demi-journée en distanciel.

5. Contrats doctoraux 2024 de Nantes Université (discussion entre membres nantais du CUR)

Christophe Michaut rappelle qu'au sein de l'Université de Nantes, depuis l'année dernière, chaque labo s'est vu attribuer un certain nombre de contrats doctoraux (anciennes allocations ministérielles) par an : au moins un au CREN. L'année dernière Fabien Bacro a déposé un dossier dans ce cadre et une allocation a donc été allouée au CREN au thème 4. Pour l'année prochaine il y aura exceptionnellement 2 allocations (et ensuite une par an pour les 3 années suivantes).

Christophe Michaut a reçu une demande d'un chargé d'appel à projets de l'Université de Nantes, missionné par l'Université d'Angers à propos d'un gros projet européen avec pour objectif de financer une dizaine de contrats doctoraux, plutôt en santé, associant des SHS. Les laboratoires ont été sollicités pour savoir s'ils accepteraient de prendre sur leur enveloppe une demi-allocation dans ce cadre-là. Ils voulaient une réponse dans les 8 jours. Christophe Michaut a indiqué qu'il ne lui était pas possible de donner une réponse sans avoir consulté le conseil de laboratoire. Il a émis un avis plutôt défavorable : cela oblige à orienter une allocation sur une thématique, qui ne relève pas strictement de nos orientations scientifiques.

Plusieurs sujets de thèses ont déjà été proposés il y a un an et demi dans ce cadre : réserve-t-on une demi-allocation ? Les membres du CUR y sont plutôt défavorables.

Concernant les contrats doctoraux (ex allocations ministérielles) quelle politique mettre en place ? Deux fonctionnements sont possibles. Soit chaque directeur de thèse dépose un projet (il peut y en avoir plusieurs par labo), le labo classe éventuellement les propositions, sachant que c'est l'école doctorale qui auditionne les candidats et prend la décision. Soit il y a une répartition par thèmes : régulation des sujets, avec une alternance des thèses. Christophe Michaut propose soit de réserver une allocation par thème (même s'il y a des décalages en termes de nombres d'HDR par thèmes...), soit de laisser les Directeurs de thèses proposer des sujets « libres » ou « orientés » par les sujets des majors de promo de M2.

Christine Vidal-Gomel indique que pour elle cela devrait être laissé à l'appréciation du directeur/ de la directrice de thèse : promos plus ou moins bonnes en fonction des années : choisir des candidats internes / ouvrir à l'extérieur ?

Une répartition par thème pourrait être problématique : dans le thème 2 il y a seulement Isabelle Nocus qui peut encadrer du côté nantais / dans le thème 5 il doit y avoir 5 ou 6 encadrants avec une HDR.

En ce qui concerne les allocations doctorales financées par la Région, elles pourraient être couplées avec une demi allocation dotation.

Sébastien Urbanski souligne le fait qu'il y a besoin d'un conseil pour réguler le fait qu'il y ait des différences entre thèmes.

Christophe Michaut confirme le fait qu'il faudrait organiser au moins une réunion pour réguler : réunir tous les HDR, afin d'avoir une visibilité sur les projets de tous les HDR en termes de projets doctoraux. Il prépare un evento pour fixer une date de réunion.

6. Présentation de l'axe SHS de Nantes Université (Sébastien Urbanski)

Sébastien Urbanski présente l'axe SHS de Nantes Université, comme il l'a déjà fait dans d'autres laboratoires. Il indique qu'il y a une inquiétude dans certains laboratoires : toutes les disciplines vont-elle avoir leur place ? En même temps cela montre leur motivation à participer au projet.

L'axe SHS est une initiative de la présidence de N.U qui a missionné en 2021 la MSH, puis les pôles, afin de préciser les principaux termes de son cadrage général avant sa mise en place effective. Le démarrage effectif de l'axe, quant à lui, se situe en octobre 2023, date à laquelle la DRPI, sur décision du directoire, a recruté en qualité d'IGR un sociologue et épistémologue des sciences sociales, spécialiste des politiques scientifiques, qui développe au bénéfice de N.U un mode d'organisation des SHS. L'ancrage dans N.U signifie que l'axe démarre dans les pôles Humanités et

Sociétés mais sa portée est plus vaste, elle est discutée et décidée au directoire dont le bureau est dominé par Santé et Industrie. Pour cette raison un Copil de 13 personnes issues de 13 disciplines différentes (Humanités, Sociétés, ENSA) a été constitué. Il porte une voix unie et structurée, au service d'une politique scientifique cohérente afin de convaincre régulièrement la présidence de soutenir les SHS au niveau du directoire. Ce nouveau canal, dont le Copil a la responsabilité, est un moyen de faire exister ces disciplines au plus haut niveau décisionnel. Pour ce faire, on insiste tout particulièrement sur l'unité des SHS, leur voix propre, ("langue commune"), l'international et l'ancrage dans la vie sociale nantaise (séminaire général, comparatisme, festival). L'ensemble est au service d'une intégration progressive des SHS, au moyen d'une méthodologie reconduite chaque année civile à valoriser auprès de tous. L'enjeu crucial est de confirmer à la présidente et au VP recherche que, d'une part, les SHS peuvent démontrer un degré d'intégration satisfaisant, et se saisir, sur cette base, de grands enjeux de société de la même manière que le font actuellement Santé et Industrie du futur; et d'autre part que l'investissement dans le bloc SHS, en tant que troisième bloc de l'i-Site, doit être massif pour que le jury international, en 2027, considère que les engagements pris dans Next 2 ont été tenus à la hauteur des enjeux.

Prochain CUR le 18 janvier 2024